



Prestation compensatoire impossibilite de paiement

Par **capricorne111**, le **24/02/2012** à **19:34**

Bonjour,

j ai ete condamne a 15000 E de PC ,mon ex a fait appel pour 80000€.

je n ai plus d avocat ni d avoue par manque de moyen bien que je suis salarie en arret maladie depuis 3 mois pour HTA.ma question:

quand l huissier viendra puis je avoir un arrangement pour payer sur 8 ans par mensualité meme si le juge decide d un montant en capital.j ai deja un arret saisi salaire de 400€ pour pension alimentaire j ai 1200€ charge pour un salaire net de 1800 € enfin a partir du mois prochain sera plus que de 80% vu que je suis en maladie.j ai tjrs ete d accord pour payer mensuellement 15000/mois sur 8 ans mais le juge en a decider autrement malgres mon impossibilite de payer.

sinon peut on me dire a quoi je dois m attendre vraiment.

merci .